

HST 2355 Histoire de la Chine impériale (221 avant J.-C.-1911)

Automne 2019

Responsable : Shenwen Li

Objectifs

Ce cours vise principalement à permettre aux étudiants(es) :

1. D'acquérir les connaissances essentielles sur l'histoire de la Chine impériale (221 av. J.-C. - 1911 ap. J.-C.).
2. De connaître l'évolution de la société chinoise de cette époque à travers les grands événements politiques et culturels.
3. D'avoir une meilleure compréhension de cette autre civilisation.

Contenu

Avec un système de valeurs qui lui est propre, ses croyances et sa culture, la Chine représente une civilisation très différente de la civilisation occidentale. Le cours sert d'introduction à l'histoire de cette civilisation en retraçant sommairement son évolution durant la période impériale. Divers sujets majeurs seront abordés : le système politique (État centralisé, institutions administratives et examens impériaux), la structure économique, la philosophie et les croyances religieuses (confucianisme, bouddhisme et taoïsme), l'organisation sociale, les rapports entre la population majoritaire han et les autres groupes ethniques (Mongoles, Mandchoues, etc.), les relations Chine-Occident (les jésuites en Chine, les échanges culturels ainsi que les conflits militaires entre les deux mondes à partir de la guerre de l'opium), ainsi que les réformes et la révolution de 1911.

Fonctionnement

Le cours se donnera sous forme d'exposés magistraux. Ils seront accompagnés de documents visuels (PowerPoint). Une lecture personnelle permettra aux étudiants(es) de compléter les exposés du professeur et de préparer leur travail écrit.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur « Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) » doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des

mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible. Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'informations, voir la Procédure de mise en application des accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca>.

Évaluation

L'évaluation du cours porte sur les éléments suivants (lesquels feront l'objet d'une description détaillée remise en classe) :

- Examen de mi session : 25%
- Travail écrit : 50%
- Examen final en classe : 25%

Bibliographie

La bibliographie détaillée sera fournie au début du cours.

[Politique d'évaluation des études](#)

[Politique d'évaluation du français](#)

[Politique sur le plagiat](#)